



DIAPASON

Un vrai plan social

1 100 suppressions de postes, tous les secteurs sont concernés ...



DIAPASON, qu'est-ce que c'est ?

Un « plan de performance » ou plutôt **un plan de productivité sans précédent**, décidé par la direction de la RATP, avec l'alibi de l'ouverture à la concurrence des réseaux et **piloté par CGF**, ce sont donc bien des **considérations purement économiques**.

La direction justifie ce choix par les chiffres tirés d'un benchmark, livré tel quel, sans explications, très subjectif qui conclut que la RATP est très mauvaise en terme de coût des fonctions supports.

Diapason va se déployer dès maintenant et jusqu'à fin 2024.

Les fonctions supports doivent « être plus performantes », comme si depuis 10 ans elles n'avaient

pas déjà été contraintes à des efforts de productivité très importants. A l'instar des opérateurs de la filière RH qui sont passés de 1000 salariés à 500 en 10 ans, des regroupements dans le centre de ressources humaines, des mutualisations diverses ou encore l'externalisation de nombreuses activités (gestion d'établissement, reprographie, CCAS ...) ont été opérés.

MALGRÉ LA PRODUCTIVITÉ DÉJÀ RÉALISÉE, pour la direction ce n'est pas encore assez, nous sommes encore trop cher !

Selon la direction, le poids des fonctions supports pèserait pour 15 % des charges dans les entreprises de transport concurrentes, et à hauteur de 20 % pour la RATP.

Ainsi, il est prévu de supprimer 150 postes pendant 7 ans soit près de 1 100 postes, dans des fonctions qui en regroupent aujourd'hui 5 000, mais la direction ne s'interdit pas d'aller plus loin,

notamment en déqualifiant des postes de cadres vers maîtrise et de maîtrise vers opérateurs.

Quoi qu'il en soit, Diapason définit un plan de productivité sur les fonctions support de 2,5% par an minimum, pour les sept années à venir.

Il suffit de rappeler l'effort de productivité conclu avec le STIF, 0,5% par an, pour apprécier le changement de braquet de l'entreprise.

Tout est prévu,

- Non remplacement des départs à la retraite.
- Redéploiement vers l'exploitation.
- Gel des recrutements externes, limités aux seuls métiers du digital.
- Aides incitatives à quitter la RATP.

La direction refuse de négocier un quelconque plan de départ anticipé de type CAA ou CPA, seules des ruptures conventionnelles pourront avoir lieu selon les modalités du code du travail.

Plusieurs fonctions sont dans le collimateur :

- **Le Marketing et Commercial**

Là nous sommes très mauvais par rapport aux concurrents (OUIGO, HOP!, EASYJET ou RYANAIR), trop de départements concernés, il faut regrouper, réorganisation en vue...

- **Les Achats**

Alors que la filière Achats a fait depuis de nombreuses années des progrès considérables, la direction dit: « *Des processus achats qui ne challengent pas assez les demandes du prescripteur, ni le prix associé* » les acheteurs vont apprécier la remarque.

- **Les systèmes d'information**

Il va falloir réduire les coûts, plus de rigueur, et d'agilité tout en renforçant la digitalisation. Utilisation de progiciels du marché (SAS), externalisation des stockages vers les datacenters....

- **L'immobilier**

Trop de m² par agent, la norme va devenir les flex offices ou open spaces.

- **La logistique**

Malgré les externalisations il faut continuer encore et encore, surtout grâce à la digitalisation des dossiers et archives.

- **Les fonctions RH**

Rendre plus efficace la gestion administrative et la paie, recentrage sur les activités à plus forte valeur ajoutée. Objectif annoncé, passer de 1 700 agents à 1 000 ou 1 200.

- **La finance**

Les coûts devront être diminués notamment les coûts du contrôle de gestion qui sont de 6,1€ pour 1000€ de revenus alors que dans des entreprises similaires le coût moyen est de 1,7€.



Mais la direction nous rassure !

Il y aura maintien de la rémunération, maintien des décisions d'avancement et paiement de l'indemnité de déplacement géographique.

Il manquerait plus que cela !

Qu'ils suppriment nos postes et qu'en plus, ils baissent nos salaires.

MERCI PATRON !

Pour la CGT et au regard, des résultats affichés ces dernières années par l'entreprise (213M€ en 2017), des charges de travail supportées par les salariés de ces périmètres et qui ont déjà subi nombre de restructurations, absolument rien ne justifie la mise en œuvre de ce plan social.

La CGT n'accompagnera pas ce projet d'entreprise, ne discutera pas le montant des primes visant à entériner les suppressions de postes et accompagnera les salariés qui souhaitent se mobiliser pour défendre leur emploi.

Se Syndiquer

Nom.....Prénom.....
Téléphone.....E-mail.....
Département.....



Bulletin à renvoyer par courrier intérieur à : UGICT / CGT-RATP - 85 Rue Charlot - CHOT / CHARLOT
Tel : 01 44 84 52 45 - Int : 58770 - Mail : orga.ugict.ratp@gmail.com